

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIMINES**

Nombre de conseillers :

En exercice 17

Présents 11

Votants 10

L'an deux mil vingt cinq

Le 1er Avril à 20 Heures 15

Le Conseil municipal de la commune de VIMINES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Wolff, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 25 mars 2025

Présents : Corine Wolff, Gérard Guggiari, Jean-François Vellard, Dominique Sellem, Mathilde Jasserand, Sandrine Berlioz, Armelle Benoit, Sébastien Bleuse, Nicolas Champrond, Nelly Plassat, Céline Prunier-Bourgeois

Absents : Cyrielle Frison, Gaëlle Bernard-Peyre, Jean-Philippe Quidoz, Jean-Christophe Denarie, Marie-Noëlle Coux, Gabriel Buffle

Secrétaire : Sandrine Berlioz

Délibération n°2025-29

Subventions aux associations – Année 2025

Madame Nelly Plassat, conseillère municipale déléguée, expose au conseil municipal que la Commission Animation a travaillé un règlement d'attribution des aides en faveur des associations. Il est proposé, au vu des critères validés dans ce règlement d'attribuer les subventions suivantes au titre de la saison 2024-2025 :

- Montant de la subvention socle : 80.00 €
- Montant de la subvention Manifestations (limitées à 3/an) : 125.00 € par manifestation
- Montant de la subvention Cours (limités à 10 cours*/an) : 180.00 € par cours

*s'entend par cours un créneau hebdomadaire bloqué pour l'activité

Ces subventions seront validées en septembre 2025 par courrier attributif en fonction des déclarations signées de chaque président d'association et de la réception d'un formulaire de demande de subvention à l'initiative des associations.

Ce document a pour but d'accompagner les associations dans leur demande de subvention, mais aussi d'avoir un formalisme identique pour la collecte des renseignements nécessaires au traitement des demandes pour nos services.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- Approuve les subventions présentées et la dérogation au règlement d'attribution des aides
- Inscrit les crédits budgétaires correspondants pour l'année 2025
- Autorise Madame le Maire à signer les documents afférents pour la saison 2024-2025

Pour : 10 – Abstention : 1 – Contre : 0

En Mairie, le 1^{er} avril 2025

**Le Maire,
Corine Wolff**

